

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 27 juin 2024
Délibération n°2024-38**

L'an deux mille vingt quatre, le 27 juin, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 14 |
| Présents | 14 |
| Votants | 14 |

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Josette POTUS, Louis POMMIER, Jean Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents :

Procurations :

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 20 juin 2024.

Objet : Maison partagée : chambre Coquelicot : signature d'un bail.

Le Maire informe les élus qu'une deuxième chambre de la Maison partagée sera louée à partir du mois d'août pour une durée d'un an renouvelable, à Mme Denise MANIN, il s'agit de la chambre Coquelicot, le montant du loyer est de 650 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le bail ainsi que toutes pièces et avenants y afférent dont les conditions sont énoncés ci-dessus.



Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 04 JUIL. 2024
et publication le 04 JUIL. 2024